

Image not found or type unknown



pacs avec etranger: droit à la nationalité ???

Par **bomateo**, le **15/09/2011** à **15:54**

bonjour,

Je suis pacse depuis 4 ans avec 1 comorien qui est en situation régulière sur le territoire français depuis 6 ans (avec son adresse chez moi), mais qui a eu son titre de séjour temporaire d'un an pour raison de santé; de plus il est en CDI depuis 3 ans. Par contre , depuis notre pacs il a eu 1 second enfant avec la mère de son premier enfant (née avant le Pacs).

A-t-il droit à la nationalité française ?

Merci d'avance pour vos réponses!!!!